

Eric Favey

L'inconvénient d'arriver au terme d'une matinée c'est que tout a été dit. L'avantage d'y représenter une association, une institution culturelle et d'éducation populaire qui a bientôt 140 ans, c'est que ceux qui nous ont précédés ont largement parlé pour nous parce que quelque part on les a croisés sur leurs chemins : des artistes, des institutions culturelles, des représentants des institutions, quelques fois des hauts fonctionnaires. Ce n'est pas pour renvoyer la balle à ma voisine, mais Hélène Mathieu nous connaît tellement bien qu'il ne me reste plus grand chose à dire, à la fois en termes de constats, de revendication, d'écueils, et de mesures immédiates.

Toutefois, je ne résiste pas à la fois au plaisir et à la colère de dire simplement trois choses :
- La première c'est que finalement la cause semble entendue. Nous n'avons pas, ce matin, entendu de dissonances tant sur l'importance de l'éducation artistique et culturelle que sur la nécessité de l'installer dans le droit commun et nous avons même eu, et personne ne peut lui en faire en grief, un ministre venu rappeler ses convictions. Pourquoi, malgré le fait que cette cause soit entendue et commune, les coups de gueule et les colères soient aujourd'hui encore salutaires et nécessaires ? Nous avons la chance, nous qui sommes capables de maîtriser nos passions collectives et de les gouverner, de le dire encore sous cette forme-là. Je crois que tout simplement il y a encore beaucoup trop de double discours d'une part, et d'autre part, alors que nous croyons nous être mis d'accord entre nous, peut-être l'avons-nous fait trop rapidement et peut-être n'est-il finalement pas certain que nous partagions ces convictions.

Si effectivement, nous sommes engagés dans une lutte, sans merci, entre ceux qui veulent rendre les cerveaux disponibles et ceux qui veulent essayer de les construire indisponibles au mépris, à l'uniformité, à la veulerie et au mercantilisme, alors c'est qu'il y en a qui manifestement jouent double jeu. Je ne veux pas donner de nom. Mais il est important de ne pas simplement se tenir à cette vision assez lénifiante d'une cause partagée et commune. Le combat ne commence pas, il est commencé depuis longtemps. Mon association s'est battue, à son origine, pour liguer des citoyens demandant que dans ce pays une école se crée pour tous comme étant celle ou les premiers germes de l'élévation des consciences permettront effectivement ensuite de cultiver une citoyenneté réelle. Mon association sait bien que ce combat a commencé bien avant même son origine, que nous n'en avons été que de modestes contributeurs et qu'il ne doit pas cesser.

Ce qui est en jeu, c'est à la fois le ministère de l'Education nationale et certainement également celui de la Culture. Je ne voudrais pas que nous sortions de cette matinée en exonérant, le ministère la Culture et les institutions culturelles, également de leurs responsabilités. Mais plus loin que cela, que nous ne disions pas que si aujourd'hui la cause est commune et entendue, elle doit être la cause de tout un gouvernement, la cause de tout un pays. Il est étrange de simplement désigner à juste titre le ministre de l'Education nationale à la vindicte pour n'avoir pas reconnu l'importance de ce dossier, et de ne rien dire de l'absence totale dans le plan de cohésion sociale de la moindre allusion à la question de la culture et de l'éducation artistique. Cela me semble aussi grave finalement que concernant l'Education nationale, non pas son absence, mais la façon de friser avec beaucoup de modestie le sujet et de finalement considérer que les choses continueront parce que les collectivités territoriales prendront le relais. Ce qui est en partie vrai, les militants de la culture, que nous sommes tous, pousseront la machine et les feux localement pour que rien ne régresse.

Donc pointons du doigt les vraies responsabilités, à la fois celles de ceux que nous avons mis au pouvoir et nos responsabilités collectives pour entretenir la flamme.

-Deuxième élément : il a été fait allusion au partenariat. Je ne souhaiterais pas que les termes du partenariat ne se limitent qu'à ceux de l'école et des artistes. Il y a effectivement bien d'autres choses en jeu quand la logique du projet se met en oeuvre dans un établissement, dans une commune, dans un quartier. Je voudrais, en particulier, rappeler

que dans ce partenariat, la place des parents est centrale. Quand un projet culturel et artistique se développe sur un établissement scolaire, la manière d'y associer les parents, de les rentrer dans le jeu, dont trop souvent ils ont été exclu par une institution qui pratique plus la clôture que la couture, est absolument essentiel. Parce qu'ils sont bien sûr des éducateurs, parce qu'ils sont surtout des citoyens qu'ils soient français ou qu'ils ne le soient pas encore.

-Troisième chose, enfin, nous avons effectivement avec nos amis de l'ANRAT et d'autres associations et acteurs, souhaité que, peut-être à l'issue de cette matinée, cette journée soit aussi l'occasion d'une forme de serment collectif, que nous prenons, celui de ne jamais baisser la garde sur cette affaire, de ne jamais considérer qu'elle sera entendue même si la future loi d'orientation réintègre quelque chose de plus ambitieux sur le sujet et de nous donner quelques rendez-vous collectifs.

C'est l'idée de créer un « comité de vigilance », ou plutôt « un forum permanent » sur l'éducation artistique et culturelle, rassemblant des institutions et des personnes morales, ce qui ne dispense pas des personnes physiques de le soutenir à travers un collectif de soutien. Ce forum étant destiné à prendre rendez-vous avec le pays à deux occasions au moins :

-Le salon de l'éducation, parce que la ligue de l'enseignement en est à son origine et qu'elle le construit chaque année depuis maintenant 6 ans.

- Le festival d'Avignon parce qu'il reste le grand rendez-vous de cette cause commune même si le théâtre n'est pas la seule matière de l'éducation artistique.

Deux rendez-vous où nous pourrions faire trois choses :

- Rendre compte d'une sorte de veille permanente et de circulation des pratiques, des projets et des questions qui se posent et rappeler à l'occasion les pouvoirs publics à leurs responsabilités.

- Dresser un état des lieux des actions et des projets de terrain.

- Travailler, travailler sans cesse et encore à l'explicitation de la cause car même si elle est entendue par les initiés, elle ne l'est pas, quelquefois, par les professionnels des institutions qu'elles soient scolaires ou culturelles et bien sûr par l'opinion en général..

Ce qui est en question, c'est une vraie course de vitesse. Celle qui nous permettra, tous ensemble, de faire que les enfants et que les jeunes comprennent mieux le monde dans lequel ils sont pour ne pas s'y laisser prendre.

Eric Favay

Pourquoi une telle résistance à l'éducation artistique et que faire ?

Hélène Mathieu

Déjà en 1995, L'ANRAT réunissait 600 personnes à Beaubourg et aujourd'hui il faut à nouveau redire notre intime conviction du droit fondamental de chacun à *une éducation artistique et culturelle, initiale et continue*.

Tant d'énergies conjuguées, d'efforts et de moyens mobilisés... (23 ans de conviction intime, de vie professionnelle et militante, en ce qui me concerne) et la fâcheuse impression de ne pas avoir convaincu ! J'en ai le cœur navré !

J'aimerais aussi comprendre pourquoi l'ardente nécessité d'organiser l'accès de tous à l'éducation artistique suscite-t-elle de si fortes résistances ?

L'écrasante majorité des chefs d'établissement, des corps d'inspection, des enseignants et de leurs syndicats, des parents eux-mêmes, considèrent encore et toujours ces activités comme un luxe, un supplément d'âme à n'offrir aux élèves que lorsqu'on a déjà solidement assuré le socle. Dans la nécessité d'assurer les enseignements fondamentaux, l'éducation nationale serait tout bonnement imperméable aux démarches artistiques et culturelles.

Sauf à les utiliser, en désespoir de cause, pour occuper les élèves en échec dont on ne sait plus quoi faire...

Le système scolaire n'est pas le seul à résister, le secteur culturel aussi.

Certains artistes disent merveilleusement ce que le travail avec des jeunes et des amateurs apporte à leur démarche personnelle; mais combien sont-ils ?

Parlons vrai : l'artiste qui travaille avec des amateurs, ou des associations de banlieue, ou à la campagne, encourt l'indifférence ou le mépris de la majorité des services du ministère de la culture, convaincus que leur mission consiste à financer « l'excellence artistique »; comme si c'était incompatible ! le comédien intervenant en milieu scolaire est-il souvent programmé sur le plateau de la scène nationale ou du CDN qui l'embauche comme partenaire d'une option ou d'un atelier ? Lors des débats sur l'intermittence le travail d'éducation artistique a-t-il été revendiqué comme vital ?

La résistance n'est peut-être tout simplement pas spécifique à l'éducation ou à la culture mais liée à un lieu commun idéologique, fortement ancré dans l'opinion publique que des années d'actions concrètes et de réussites passionnantes n'ont pas suffi à contrecarrer.

Je ne m'explique pas pourquoi quand dans le même temps il a été possible d'avancer considérablement sur le développement de la lecture publique et la place à faire à la littérature de jeunesse. Et pourtant, je m'en souviens, en 1983 les relations étaient très tendues entre bibliothécaires et instituteurs. Les enseignants reprochaient aux bibliothécaires de ne pas guider les enfants vers le bon livre et de les laisser libres de choisir dans les rayons. Les bibliothécaires ulcérés imputaient aux instituteurs la responsabilité des échecs en lecture.

Je n'imaginai pas en 1985 lors du premier plan de mise en place de BCD dans les écoles que moins de vingt ans plus tard il y en aurait tant, ni que la littérature de jeunesse figurerait dans les programmes de l'école et du collège !

A ses rencontres interacadémiques de lutte contre l'illettrisme le ministère de l'éducation a même accueilli et travaillé avec des bibliothécaires, des militants associatifs de l'éducation populaire, et des représentants des collectivités territoriales...

Alors, pourquoi sur l'apprentissage de la lecture, l'une des missions fondamentales de l'École, une approche culturelle partenariale est possible alors qu'elle reste si difficile pour l'éducation artistique ?

Il est vrai que les alliés sont peu nombreux, même chez les syndicats, ou les mouvements pédagogiques. Fort peu nombreux aussi chez les enseignants spécialisés d'arts plastiques ou de musique.

Il faut donc convaincre largement, en présentant les acquis des élèves en termes de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et du vivre ensemble, toutes ces compétences qu'ils pourront réinvestir dans d'autres enseignements (je parle le pédagogique), compétences qu'ils ont acquises par la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et des artistes vivants. Il faut évaluer, apprécier l'impact de toutes ces actions et mobiliser pour ce faire des laboratoires de recherches universitaires, et l'Inrp, pour prouver, car l'enthousiasme et la conviction ne suffisent pas.

Le deuxième frein que je repère, et peut-être le plus important, c'est le primat des disciplines dans le second degré.

Aucune réforme n'aboutit à l'éducation nationale si elle touche aux enseignements disciplinaires (français, maths, histoire/géographie, physique...). La spécialité c'est l'identité professionnelle des enseignants du secondaire, ils sont formés et recrutés pour ça. On a beaucoup de mal à leur proposer de travailler avec un partenaire, d'animer des ateliers ou des clubs théâtre en dehors de leurs heures de cours. Individuellement, en privé, ils peuvent se laisser convaincre, syndicalement, collectivement, ils s'opposent énergiquement à tout ce qui ne relève pas des enseignements. Pourquoi, car l'accepter serait déroger à la représentation qu'ils se font du professeur, spécialiste, savant dans sa discipline, chargé de transmettre des savoirs, à la manière de l'universitaire du 19^{ème} siècle.

La surveillance, le tutorat, l'aide aux devoirs, un temps de présence dans les établissements au delà des heures de cours sont également ressentis comme une dégradation de la fonction.

Face à cette difficulté majeure à modifier l'organisation profonde des enseignements, les partisans de l'éducation artistique se sont divisés depuis la fin des années 70. Les uns ont tenté de contourner les enseignements en proposant des dispositifs comme les 10%, puis les PAE, les ateliers, des dispositifs comme « collèges et lycées au cinéma », ou l'école du spectateur, et prôné le partenariat avec des équipes artistiques et des structures culturelles. Les autres ont fait le pari des enseignements. Ajouter un Bac théâtre ou cinéma est somme toute plus aisé. Le système l'a digéré sans trop de difficulté, et tant mieux pour ces élèves qui sans cela n'auraient jamais eu leur Bac.

Mais on est loin du souci de démocratisation et de généralisation pourtant à l'origine de la loi du 6 janvier 1988 ou du plan Lang Tasca!

Aucune institution ne se réforme volontiers d'elle même. L'éducation nationale n'inscrira l'éducation artistique au cœur de sa mission de service public que sous une forte pression extérieure.

Alors que faire ?

4 pistes de travail à moyen terme:

Privilégier le travailler avec des classes entières :

au delà des seuls élèves volontaires, c'est toute la classe qu'il faut tenter de mobiliser, en particulier les élèves qui ne seraient pas venus naturellement vers une activité ou une sortie culturelle ; en profiter pour impliquer d'autres enseignants de disciplines différentes, le CPE, le documentaliste, les parents d'élèves...ET, un peu comme dans une cordée de montagne, mettre la barre très haut, avec et grâce au artistes partenaires pour que, regardant en arrière, les élèves au départ les plus réticents soient alors frappés du chemin parcouru, leurs parents et amis aussi.

Chercher la synergie entre temps scolaire et non scolaire :

l'éducation artistique et culturelle est une responsabilité partagée ; réflexions et actions sont à mener en commun avec les acteurs de l'éducation populaire, les associations, les animateurs des centres de loisirs et de vacances, mais aussi les élus et les responsables des collectivités territoriales, villes, intercommunalités, départements et régions.

Les contrats éducatifs locaux sont un outil fédérateur d'énergies plébiscité par les élus qui en sont les principaux financeurs. Dans 7000 communes des activités artistiques ou culturelles sont proposées aux enfants, car les responsables des collectivités territoriales convient à la même table les responsables de la bibliothèque, du conservatoire, du centre d'art, du théâtre ou de la compagnie chorégraphique, les chefs d'établissements scolaires, les responsables des centres de loisirs, de MJC ou de maisons de quartiers, les associations impliquées, d'adultes ou de jeunes. Ils les réunissent pour établir un diagnostic et définir un projet, bref prendre le temps de se forger une culture commune. Qui dit commune ne dit pas immédiatement consensuelle, il faut parfois accepter de s'opposer ; si les objectifs de départ ne sont pas les mêmes, ils peuvent à terme contribuer à un projet commun.

Je n'insiste pas sur l'importance des formations souvent rappelée mais souhaite juste mentionner une urgence : la sensibilisation des animateurs de centres de loisirs souvent fort éloignés de toute expérience artistique !

Favoriser la transmission par les pairs :

La fréquentation culturelle concerne toujours aux mêmes disent les statistiques du DEP(département études et prospectives du ministère de la culture). Nous devons nous attaquer aux représentations et aux idéologies pour modifier en profondeur la composition sociale des publics.

Je suggère de miser sur la transmission culturelle par les pairs, les jeunes eux-mêmes, toutes les études montrent que c'est ce qui est le plus efficace et le plus durable.

Mais quelle place est faite aux jeunes dans les structures culturelles ? Comment y associe-t-on des bénévoles, passionnés, désireux de donner de leur temps pour faire connaître les démarches artistiques ? Accorde-t-on suffisamment d'importance aux amateurs dans les festivals ?

Et j'ajoute que je m'interroge : la convivialité a-t-elle encore sa place dans nos démarches artistiques et les projets de nos institutions culturelles? Convivialité et confiance sont pourtant les meilleurs vecteurs pour gagner les jeunes les plus distants.

L'individualisme triomphant d'aujourd'hui condamne chacun à être l'unique responsable de son bonheur ou de son échec.(Tu réussis dans la vie, tu ne le dois qu'à toi, à ta gagne. Si tu rates ta vie c'est de ta faute.)

Utilisons les pratiques amateurs collectives pour redonner du sens !

Nous n'avons pas le droit d'abandonner ce terrain aux fondamentalismes religieux qui s'immiscent dès que les pouvoirs publics ont déserté. Allons nous leur laisser le monopole de la fête et de la solidarité ?

Miser sur l'Europe

Ne raisonnons pas trop hexagonal, pensons à organiser la circulation de jeunes passionnés d'un festival à l'autre en Europe. Un jumelage existe déjà entre festivals de cinéma, entre le prix de la jeunesse de Cannes et celui d'Athènes. Il se met en place autour de la bande dessinée avec Angoulême, à quand la même intention dans le théâtre, le cirque, la danse, la marionnette, l'écriture ?

Pour finir, je formule 3 requêtes immédiates :

Harmoniser le statut et la rémunération des artistes intervenants.

Les écarts de rémunération varient de un à dix ! Au ministre de la culture je suggère d'élaborer un décret en application de la loi de 1988 qui définisse l'éducation artistique.

Restera alors aux partenaires sociaux à se mettre d'accord sur le nombre d'heures d'éducation artistique, sur temps scolaire ou hors temps scolaire, qui s'ajoutant aux 55 heures de formation compteraient dans le calcul des 507 heures, ou alors à dire si une heure d'éducation artistique vaut une heure, ou moins d'une heure de cachet.

Attention, pour ne pas créer un corps d'artistes spécialisés dans l'intervention, coupés de la création, les partenaires sociaux seraient bien avisés de limiter les heures d'éducation artistique au tiers du temps professionnel global.

Rétablir les financements

Il faut que cesse cette asphixie, pas si lente, cet abandon qui ne dit pas son nom par l'éducation nationale où l'on diminue les crédits sans supprimer les dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Dans certains départements les crédits consacrés aux ateliers, classes à Pac, jumelages, et formations des premier et second degré ont chuté de 83%, depuis 2001 !

A tous les ministres en charge du soutien aux associations (jeunesse, éducation, culture, cohésion sociale...) demandons qu'ils leur donnent aux associations les moyens de multiplier les rencontres entre professionnels et amateurs; ce sont de vraies occasions de comparer son travail, de le frotter à celui des autres et d'analyser les spectacles et productions présentés, de faire vivre des moments précieux d'écoles du spectateur.

Asseoir les MAD des DRAC sur de vrais contrats

Les personnels mis à disposition des DRAC par les rectorats pour suivre les relations éducation culture l'avaient été en 1993, à titre exceptionnel, pour permettre au ministère de la culture de trouver dans les budgets suivants la vingtaine de postes nécessaires pour les accueillir.

Il est indigne 11 ans plus tard que le nécessaire n'ait pas été fait. Combien a-t-on créé de postes de gardiens de musées dans l'intervalle ?

Si l'éducation artistique et culturelle est vraiment une priorité, qu'elle soit cause nationale ! moins de mots, des actes !

Hélène Mathieu

Quelle éducation artistique voulons-nous ?

Comment l'éducation artistique conduite en partenariat rénove en profondeur les modes d'apprentissage ?

Vous me permettrez de penser, au moment où je m'adresse à vous, aux centaines d'enseignants des écoles, des collèges, des Lycées professionnels, des Lycées d'enseignement général et technique, et aux artistes qui, *ensemble*, patiemment essayent de semer le goût et le désir de théâtre, et plus généralement de dépassement de soi par les Arts.

Je sais que depuis de longs mois maintenant, ils ont entendu sur leur travail des paroles offensantes, et qu'ils redoutent aujourd'hui que la future loi d'Orientation sur l'éducation recouvre d'un **silence glacé** leurs efforts de plusieurs années.

Ce que nous voulons en tout premier, c'est que la belle expression d'**Education artistique (qu'il est facile de faire comprendre : il s'agit d'un ensemble de pratiques, de situations souvent novatrices et de nouvelles formes d'apprentissage qui visent tout simplement à créer un lien dynamique entre les élèves et la Culture vivante)**. Nous voulons que cette belle expression et ce qu'elle recouvre NE SOIT PLUS REMISE EN CAUSE, ni volontairement (insidieusement ?) réduite à un enseignement disciplinaire cloisonné et refermé sur lui-même, et ne comptant quasi pas dans l'identité scolaire d'un élève, ni à coup sur dans l'évaluation de ses réussites.

Car de quoi s'agit-il vraiment ? Il s'agit de l'éveil de la sensibilité, de la construction de savoirs sensibles qui ne sont évidemment pas en contradiction avec l'intelligence et la pensée (voyez par exemple Pascal ou Diderot, qui pourraient être à nos côtés...). Il s'agit d'une alphabétisation des sens dès le plus jeune âge, par des modes de transmission très spécifiques qui conjuguent pour l'élève : expérience pratique, fréquentation des œuvres et des lieux de création (autant qu'il est possible) et construction patiente d'une pensée critique (de l'aube d'une posture critique chez les plus jeunes).

- Dans un monde de savoirs parfois figés, cloisonnés (comme c'est encore trop souvent le cas dans l'Ecole), dans un monde où les élèves sont aujourd'hui entourés par tant de certitudes très dangereuses, dans un monde de virtualité envahissante, nous voulons une Education artistique qui préserve une part de fragilité et d'incertitude : donc **une pédagogie de l'exploration** et de l'approche concrète, charnelle, collective de la poésie et de l'humaine fragilité du théâtre, et des arts.
- Nous défendons **une pédagogie du projet** qui mette l'élève dans une dynamique concrète pour qu'il apprenne en faisant, à travers une expérience bien réelle, qui le concerne personnellement (je dirais même *intimement*), où il peut **apporter aux autres et recevoir de tous**.
- L'espace de **travail en partenariat** – que l'on dit parfois à juste titre difficile, complexe, voire conflictuel tant les objectifs doivent de part et d'autre être clarifiés - a le mérite d'obliger chacune de nos deux professions, et donc CHACUN D'ENTRE NOUS à faire l'effort, d'être **au meilleur de lui-même, de clarifier son rôle** pour transmettre ensemble aux élèves ce qu'il y a de plus précieux : le désir d'apprendre et de se surpasser, de s'étonner soi-même de la joie de connaître toujours plus ! Et cela dans l'exigence collective tout en convoquant de l'émotion et des sourires...

- Cette double conduite pédagogique entre artistes et enseignants apporte **un autre regard sur les élèves, une autre façon de déceler leurs talents et leurs empêchements**, une autre façon d'évaluer en prenant en compte leur cheminement individuel avec des critères exigeants et nouveaux.
- Le partenariat a aussi le mérite de transformer le regard que les élèves et les enseignants portent sur le théâtre : **de nouvelles façons de travailler les textes, de restaurer la force de l'oral, d'approcher et aimer la langue différemment, où le corps, l'émotion, le rapport aux autres et à l'espace** construisent du désir d'apprendre et du SENS. (Une pluralité incertaine de sens). En retour, bien des savoirs, plus traditionnels et nécessaires, se trouvent consolidés et exercés. Mais bien plus, ces pratiques artistiques et culturelles en constituent le terreau.
- Parmi d'autres profondes transformations des modes d'apprentissage, il me semble que **la dimension collective de l'Education artistique et culturelle, (ce qui veut tout simplement dire pour l'élève :s'impliquer, coopérer, s'ajuster aux autres, mobiliser le meilleur de soi, aller jusqu'au bout d'une tâche, désirer offrir aux autres une part de son travail...),** tout ce qu'engendre l'approche concrète du théâtre est propre à façonner des compétences fondamentales pour l'élève que l'Ecole ne valorise pas assez... Autant de qualités humaines et créatives dont nos sociétés ont pourtant le plus grand besoin,
- Enfin, et ce n'est pas le moindre bénéfice de ce travail partenarial, **les élèves peuvent apprendre dans cet espace particulier de travail collectif à être vigilants à l'égard des formes avilissantes et dégradantes qui les enfermeraient dans une consommation passive, sans horizon**. Beaucoup d'élèves de tous âges découvrent ainsi les créations, un patrimoine vivant, les auteurs de leur temps et des artistes en travail, ils constituent pas à pas non pas « un futur public »... mais un « **public présent, plus éclairé, fervent et critique** », dont peuvent témoigner beaucoup de compagnies et de lieux de création. En cela, ces petits îlots, cet archipel de classes nous indiquent assez sûrement ce que pourrait être une vraie politique éducative où la culture partagée, la culture vivante, la culture pour le plus grand nombre serait le fondamental des fondamentaux, ou pour le dire dans le jargon d'aujourd'hui **le « socle » sans lequel aucun socle d'apprentissage n'a de sens**.

DEVINETTE, sous la forme d'un exercice « au goût du jour » : une petite dictée sans piège, je vous rassure.

La seule chose que je vous demanderai, c'est d'essayer dans vos têtes de deviner QUI écrit, A QUI il écrit et surtout à QUELLE DATE....

Il s'agit donc d'une lettre :

Objet : Loi sur l'éducation artistique

Un seul Ministère résiste à l'indispensable coopération interministérielle en matière d'Art et de Cultures : l'Education nationale.

Le mammoth est momifié par la glaciation administrative.

C'est à l'école que se sèment ou ne se sèment pas les bonnes idées et que s'éduquent le goût et la sensibilité

La loi sur l'éducation artistique – que vous aviez évoquée au cours de la campagne présidentielle – est une nécessité absolue¹.

Elle date du **14 Décembre 1981**, le Ministre de la Culture (Jack Lang) s'adresse ainsi au Président de La République (François Mitterrand). Cette lettre est accompagnée d'une proposition de lettre qu'il soumet au Président pour que les DEUX MINISTERES se mettent sur le chemin de travailler ensemble.

Cela donnera l'élan qui conduisit :

- à la mise en place progressive de nouveaux baccalauréats expérimentaux en théâtre et cinéma avec des artistes,
- aux premières formations conjointes entre artistes, structures de création et enseignants,
- aux accords « Lang-Savary » créant les premiers ateliers de pratique artistique au collège et au Lycée avec l'accompagnement d'artistes, (y compris dans la formation des enseignants)
- les classes culturelles « transplantées » dans le Primaire permettant aux écoliers de passer une semaine dans un lieu culturel au sein d'un projet négocié...

Sans sectarisme, il s'agit là de faits et d'actes concrets, vérifiables.

Il y a bien de la part des responsables des actes qui ont L'AUDACE DE L'AVENIR et à d'autres moments, hélas, ceux qui ferment les fenêtres...

Jean-Claude Lallias
Théâtre du Rond-Point, 15 décembre 2004.
Appel de l'ANRAT :
L'éducation artistique et culturelle, une cause nationale

¹ In Culture Publique, Opus 1 « l'imagination au pouvoir »

Arts et artistes à l'École
Théâtre du Rond Point - Mercredi 15 décembre 2004
Intervention de Philippe Meirieu

Une obsession envahit aujourd'hui le débat éducatif : celle des bases, des fondamentaux, des incontournables... On ne sait pas très bien comment cela a commencé, ni quand nos contemporains se sont mis à défiler dans les rues et sur les écrans en répétant : « Ils manquent de bases... Nos enfants manquent de bases... ». Mais le fait est là.

On se souvient quand même qu'un ministre, en 1984, il y a déjà vingt ans, avait, à l'occasion d'une illumination derrière le troisième pilier de Notre Dame, découvert que les enfants devaient aller à l'École pour apprendre à lire, écrire et compter. Un siècle après Jules Ferry, le miracle était patent et la découverte fit grand bruit ! Certes, il n'avait pas ajouté que les enfants devaient aussi apprendre à parler ! Sans doute par ce que, pour lui, les élèves devaient rester des *infans*, des êtres privés de parole... en attendant leur majorité où ils deviendraient, enfin, par un mystérieux phénomène de transsubstantiation, de véritables citoyens éclairés, capables de s'exprimer dans le débat public !

Et, depuis, nous sommes toujours en quête des bases ! Comme on craint, semble-t-il, qu'elles nous échappent, on semble leur préférer aujourd'hui « le socle ». Effectivement, l'image est plus prometteuse : c'est sur le socle qu'on pose la statue. Sur une maçonnerie solide qu'on peut installer l'œuvre. Et ceux qui ne disposent pas de socle peuvent toujours attendre... ou tenter de consolider pierre à pierre le tas de gravats dont ils ont hérité !

Tout cela relève d'une « pédagogie des préalables » complètement contraire à ce que nous apprend, précisément, l'histoire de la pédagogie. Ainsi, il faudrait attendre de savoir nager pour avoir le droit d'aller à la piscine. Attendre de savoir lire pour pouvoir ouvrir des livres. Attendre de savoir écrire, parfaitement et sans faute, pour griffonner sa première lettre d'amour. Attendre de savoir faire l'amour pour faire l'amour.

Plus précisément, la « pédagogie des préalables » place toujours « les savoirs » comme un condition indispensable en amont de « la culture ». Comme si l'homme des cavernes avait dû passer un examen avant de pouvoir s'essayer à quelques graffitis sur les parois de Lascaux. Comme si l'on avait exigé la connaissance parfaite de la versification classique pour assister aux représentations du *Misanthrope*...

La « pédagogie des préalables » trouve toujours des prétextes pour reculer le moment de la confrontation avec la culture : « Il manque de bases ; il lui faut d'abord consolider ses acquis ; le temps fait défaut et il vaut mieux se concentrer sur le fondamental... » Mauvais calcul : la « pédagogie des préalables » coupe, en réalité, les ponts qu'elle prétend construire. Elle empêche les enfants d'entendre la vie gronder derrière les connaissances fossilisées que l'École leur enseigne. Elle fabrique de la mort avec du vivant... quand il faudrait, à l'évidence, faire le contraire : restituer le projet culturel qui a donné naissance aux savoirs.

Tel est l'enjeu : donner du sens aux savoirs en permettant à chaque enfant de se confronter à une démarche de création. Donner du sens aux savoirs en permettant à tous – et, en particulier, aux plus démunis - de rencontrer des créateurs et de s'engager eux-mêmes dans une démarche de création. Donner du sens aux savoirs en découvrant qu'ils aident à grandir...

Ainsi rien ne peut remplacer cette expérience fondatrice d'un petit d'homme qui monte sur une scène. Il lève la main. Fait un signe. Tous ses muscles se tendent et lui font mal. Toute

son intentionnalité passe dans un salut. Il sort de la gesticulation et fait, enfin, un geste. Un vrai. Il ne vit plus dans un agrégat informe où les êtres se bousculent sans se regarder ; il entre dans un espace symbolique où chacun peut occuper une place sans prendre toute la place... Expérience essentielle de la salle obscure qui permet de sortir des limbes de l'imaginaire médiatique du lunapark planétaire sous vidéosurveillance permanente que constitue l'assomption du *Loft*. Expérience qui ne requiert aucun préalable, mais qui est toujours une occasion précieuse – infiniment précieuse – d'accéder à l'humain en l'homme. D'accéder à une société où il fait bon apprendre. Où l'on ne fait pas pousser les fleurs en tirant sur les tiges. Mais où l'on tente de donner à chacun le courage de grandir. Où chacun a droit à ce que les hommes ont réalisé de plus abouti pour dire leur « humaine condition ».

Intervention de Philippe Meirieu